



Commission scolaire des Chic-Chocs

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** de la Commission scolaire des Chic-Chocs, tenue à l'école Esdras-Minville de Grande-Vallée, le **mardi 27 février 2018, à 19 h 30**, sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Pigeon.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, monsieur Jean-Pierre Pigeon, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la rencontre.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Dix commissaires sont présents et forment quorum, mesdames et messieurs les commissaires :

J. Antonio Blouin	Aline Perry
Jean-Yves Dupuis	Jean-Pierre Pigeon
Jean-Marc Lemieux	Aline Smith
Sébastien Lévesque (Scopia)	Louis Vigneau (commissaire-parent) (S-A-D-M)
Marie-France Minville	Isabelle Richard (commissaire-parent)

Le commissaire, monsieur Jacques Létourneau, et la commissaire-parent, madame France Tapp sont absents et ont avisé de leur absence.

Sont aussi présents :

Madame Renée-Claude Bourget	coordonnatrice du Service des ressources humaines
Monsieur Éric Guénette	directeur du Service des ressources financières
Monsieur Serge Joncas (Gaspé)	consultant pour les Services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle
Monsieur Claude Petitpas	directeur des Services du secrétariat général, des communications et de la gestion documentaire
Monsieur Martin Savoie	directeur général
Monsieur David Smith (scopia)	directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
- 5. Adoption et suivi des procès-verbaux**
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 janvier 2018
 - 5.2 Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 23 janvier 2018
- 6. Enjeux politiques**
 - 6.1 Motion d'appui au Cégep de Matane
 - 6.2 Présidence des élections scolaires
 - 6.3 Candidature au conseil d'administration du CISSS de la Gaspésie
- 7. Direction générale**

Aucun sujet relié à ce service

8. Service des ressources financières

- 8.1 Règles de répartition des ressources entre les entités de la Commission scolaire 2018-2019
- 8.2 Inscription à Revenu Québec comme représentant PRO

9. Service des ressources humaines

- 9.1 Modification au plan des effectifs du personnel professionnel 2017-2018

10. Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire

- 10.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
- 10.2 Actes d'établissement 2018-2019
- 10.3 Réfection des portes et plafonds – École Saint-Maxime

11. Services éducatifs aux jeunes et Services informatiques

Aucun point relié à ce service

12. Services éducatifs aux adultes et formation professionnelle

- 12.1 Acquisition de systèmes d'apprentissage du soudage en réalité augmentée
- 12.2 Disposition de certains équipements du DEP en techniques d'usinage

13. Services du Secrétariat général, des communications et de la gestion documentaire

Aucun sujet relié à ce service

14. Informations

- 14.1 Rapport de la présidence
- 14.2 Rapport de la direction générale
- 14.3 Rapport de délégation, de représentation ou de participation des commissaires
- 14.4 Rapport des commissaires-parents
- 14.5 Informations des établissements
- 14.6 Reddition de comptes des administrateurs
- 14.7 Reddition de comptes des autres comités de gouvernance

15. Période de questions du public (10 minutes)

16. Autres affaires

- 16.1 Gouvernance scolaire 2.0

17. Correspondance et dépôt de documents

18. Questions et commentaires des commissaires

19. Ajout

20. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Marc Lemieux, et résolu,

CC-1802-065

CC-1802-065

que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC (5 minutes)

Pas de public présent, aucun droit de parole n'est accordé.

5. ADOPTION ET SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

5.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 JANVIER 2018

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-France Minville, et résolu,

CC-1802-066

CC-1802-066 que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 23 janvier 2018 soit adopté tel que présenté.

5.2 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 JANVIER 2018.

Aucun suivi nécessaire.

Le commissaire, monsieur Jean-Marc Lemieux, se retire de l'assemblée.

6. ENJEUX POLITIQUES

6.1 MOTION D'APPUI AU CÉGEP DE MATANE

CONSIDÉRANT la demande d'appui du Cégep de Matane dans le cadre du dépôt d'une proposition pour un centre collégial de transfert de technologie – pratiques sociales novatrices en formation à distance (CCT-PSN);

CONSIDÉRANT la contribution du Cégep de Matane, dans le regroupement de Formation à distance interordre (FADIO) dont fait également partie la Commission scolaire des Chic-Chocs;

CONSIDÉRANT qu'un tel CCTT serait un accélérateur pour FADIO;

CONSIDÉRANT la stratégie numérique du Québec;

CONSIDÉRANT la contribution importante d'un CCTT dans le cadre de cette stratégie numérique;

CONSIDÉRANT les retombées importantes pour les partenaires membres de FADIO et la clientèle étudiante desservie;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, et résolu,

CC-1802-067

CC-1802-067 que le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Chic-Chocs adopte une résolution d'appui, suite à la demande du Cégep de Matane dans le cadre d'un dépôt d'une proposition pour un centre collégial de transfert de technologie – pratiques sociales novatrices en formation à distance (CCT-PSN) et autorise le directeur général à signer la lettre d'appui afférente.

Le commissaire, monsieur Jean-Marc Lemieux, réintègre l'assemblée.

6.2 PRÉSIDENTE DES ÉLECTIONS SCOLAIRES

CONSIDÉRANT la tenue des élections scolaires prévues pour le 4 novembre 2018;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 22 de la Loi sur les élections scolaires (L.R.Q., c. E-2.3), le directeur général de la commission scolaire est d'office le président d'élection;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de cet article, le conseil des commissaires peut, sur demande du directeur général, nommer une autre personne pour le remplacer à cette fonction;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, et résolu,

CC-1802-068

CC-1802-068 que monsieur Gilles Pelletier agisse comme président des élections scolaires du 4 novembre 2018 à la Commission scolaire des Chic-Chocs.

6.3 CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CISSS DE LA GASPÉSIE

CONSIDÉRANT la sollicitation du ministre de la santé auprès de la FCSQ afin de proposer des candidatures pour siéger sur le conseil d'administration des différents centres intégrés;

CONSIDÉRANT la demande de la FCSQ auprès des commissions scolaires de la région afin de proposer des candidatures pour le CISSS de la Gaspésie;

CONSIDÉRANT les discussions ayant eu cours lors du comité plénier du 20 février dernier;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-France Minville, et résolu,

CC-1802-069

CC-1802-069 de proposer la candidature de monsieur J. Antonio Blouin au poste d'administrateur au sein du conseil d'administration du CISSS de la Gaspésie.

7. DIRECTION GÉNÉRALE

Aucun sujet relié à la direction générale.

8. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

8.1 RÈGLES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES ENTRE LES ENTITÉS DE LA COMMISSION SCOLAIRE 2017-2018

Les Règles de répartition des ressources entre les entités de la Commission scolaire 2018-2019 vous sont déposées pour étude. Cette version sera également acheminée pour consultation. Son adoption sera à l'ordre du jour de la séance du 24 avril 2018.

Pour une meilleure compréhension, nous avons surligné les modifications par rapport à la version 2017-2018.

8.2 INSCRIPTION À REVENU QUÉBEC COMME REPRÉSENTANT PRO

CONSIDÉRANT le projet de formation développé en secrétariat comptabilité au centre de formation de La Haute-Gaspésie dans le cadre de la compétence relative aux impôts des particuliers;

CONSIDÉRANT que la formation est réalisée à l'aide d'un logiciel et que la transmission à Revenu Québec n'est possible qu'avec les codes de transmission d'Impôtnet Québec à titre de « Représentant PRO » ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, et résolu:

CC-1802-070

CC-1802-070

- QUE madame Valérie Mimeault, enseignante, soit autorisée à agir au nom et pour le compte de la Commission scolaire des Chic-Chocs dans le cadre du projet de formation en secrétariat comptabilité afin de transmettre les déclarations de revenus à titre de responsable « Représentant PRO ».

9. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

9.1 MODIFICATION AU PLAN DES EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL 2017-2018

VU le plan des effectifs du personnel professionnel 2017-2018, document SRH1617-053, version 2, adopté le 28 novembre 2017 par la résolution CC-1711-049;

CONSIDÉRANT l'annonce du départ à la retraite d'une conseillère pédagogique à la direction des Services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle;

CONSIDÉRANT l'important besoin de transfert d'expertise que représente ce poste;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Marc Lemieux, et résolu,

CC-1802-071

CC-1802-071

d'ajouter un poste de conseiller pédagogique à la direction des Services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle au plan des effectifs du personnel professionnel 2017-2018, document SRH1617-053, daté du 27 février 2018, version 3.

10. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, DE L'APPROVISIONNEMENT ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

10.1 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2018-2021

Conformément à l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique, chaque année, la Commission scolaire établit le plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles. Elle détermine ensuite, compte tenu de ce plan, la liste de ses écoles et de ses centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle, et leur délivre un acte d'établissement.

Le document ci-joint (SRM1718-002 daté du 16 février 2018, version 1) est le projet sur lequel la Commission scolaire entend faire sa consultation conformément aux articles 193 et 211 de la Loi. Pour une meilleure compréhension, nous avons surligné les modifications par rapport à la version précédente. Il s'agit d'une mise à jour de la projection de la clientèle, du nombre de groupes dans la capacité d'accueil à l'école de l'Anse qui est passé de 9 à 10, de l'ajout de la destination « Administration » à la résidence pour étudiants C.-E.-Pouliot et « siège social » qui a été remplacé par « centre administratif ».

Après consultation et modification, s'il y a lieu, une nouvelle version du document sera soumise au conseil des commissaires pour adoption prévue à la séance du 22 mai 2018.

10.2 ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2018-2019

Les actes d'établissement 2018-2019 vous sont déposés pour étude. Le document ci-joint (SRM1718-003, daté du 7 février 2018 version 1) est le projet sur lequel la Commission scolaire entend faire sa consultation conformément aux articles 79, 110.1 et 193 de la Loi sur l'instruction publique.

Les seules modifications par rapport à la version 2017-2018 sont :

École Gabriel-Le Courtois :

- Ajout du local E105 pour le préscolaire 4 ans, qui était réservé au centre de formation professionnelle de La Haute-Gaspésie.

Centre de formation professionnelle de La Haute-Gaspésie :

- Retrait du local E-105 réservé à l'école Gabriel-Le Courtois, qui est maintenant utilisé pour le préscolaire 4 ans.

École C.-E.-Pouliot :

- Retrait du local 320B (ancienne imprimerie).
- Ajout du local 326A et 326A-1 (nouvelle imprimerie).

Centre d'éducation des adultes de La Côte-de-Gaspé :

- Ajout du local 320B et 320B-1.
- Retrait du local 326A et 326A-1 (nouvelle imprimerie).

Centre de formation professionnelle de La Côte-de-Gaspé :

- Retrait du rez-de-chaussée de l'aile D de la résidence des étudiants C.-E.-Pouliot, maintenant réservé à la Commission scolaire

Après consultation et modification, s'il y a lieu, une nouvelle version du document sera soumise au conseil des commissaires pour adoption prévue à la séance du 22 mai 2018.

10.3 RÉFECTION DES PLAFONDS ET DES PORTES COUPE-FEU À L'ÉCOLE SAINT-MAXIME

VU la lettre du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, en date du 12 avril 2017, confirmant le financement requis à la réalisation des projets Maintien des bâtiments et Résorption du déficit de maintien 2016-2017 (Projets 0151M1617 et 0152M1617);

VU l'appel d'offres public diffusé sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) en date du 30 janvier 2018;

CONSIDÉRANT les offres reçues :

SOUSSIONNAIRE	PROVENANCE	MONTANT (AVANT TAXES)	MONTANT (APRÈS TAXES)	CONFORME	RECOMMANDATION
Marin Construction inc	Sainte-Anne-des-Monts	359 000,00 \$	412 760,25 \$	Oui	✓
9248-7933 Québec inc.-Rénovation C.M. inc.	Grande-Vallée	383 000,00 \$	440 354,25 \$	Non	

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Vachon et Roy, architectes, experts professionnels dans le dossier;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Marc Lemieux, et résolu,

CC-1802-072

CC-1802-072 de retenir les services de Marin Construction inc. pour la réfection des plafonds et des portes coupe-feu à l'école Saint-Maxime, au montant de 359 000,00 \$ \$, taxes non incluses (412 760,25 \$ avec taxes), réparti comme suit :

- Projet 0151M1617 – Portes : 76 000,00 \$, taxes non incluses (87 381,00 \$ avec taxes)
- Projet 0152M1617 – Plafonds : 283 000,00 \$, taxes non incluses (325 379,25 \$ avec taxes)

et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis à la réalisation des travaux.

11. SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES ET SERVICES INFORMATIQUES

Aucun sujet relié à ce service.

12. SERVICES ÉDUCATIFS AUX ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

12.1 ACQUISITION DE SYSTÈMES D'APPRENTISSAGE DU SOUDAGE EN RÉALITÉ AUGMENTÉE

VU l'appel d'offres public diffusé sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) en date 18 janvier 2018;

CONSIDÉRANT l'offre reçue ;

Soumissionnaire	Provenance	Montant (avant TPS)	Montant (après TPS)	Conforme	Recommandation
Progressive Educational Systems inc	Ontario	133 046,60\$	139 698,93\$	✓	✓

CONSIDÉRANT que ce fournisseur est le même que lors de l'acquisition du précédent système acheté en juin 2017 et qu'une réduction du prix unitaire de l'équipement a été consentie, le prix proposé étant maintenant 25 660,00 \$ en place de 27 720,00 \$;

CONSIDÉRANT le court délai de livraison annoncé qui permettrait au CFCG d'utiliser les équipements lors des salons promotionnels prévus au printemps;

CONSIDÉRANT les économies de consommables anticipées de l'ordre de 1500 \$ / année pour chaque élève inscrit en soudage-montage;

CONSIDÉRANT les progrès rapides et mesurables observés chez les élèves de l'actuelle cohorte en lien avec l'utilisation de cet équipement;

CONSIDÉRANT les possibilités de développement de l'offre de formation continue aux entreprises que permettront ces équipements;

CONSIDÉRANT la volonté de développer l'approche pédagogique d'enseignement individualisé;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Aline Perry, et résolu,

CC-1802-073

CC-1802-073 d'autoriser l'acquisition de cinq systèmes d'apprentissage du soudage en réalité augmentée auprès de Progressive Educational Systems inc., au montant de 133 046,60 \$, taxes non incluses, (139 698,93 \$ avec taxes), et de mandater la direction des Services éducatifs aux adultes et

de la formation professionnelle, à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis à la réalisation de cette acquisition.

12.2 DISPOSITION DE CERTAINS ÉQUIPEMENTS DU DEP EN TECHNIQUES D'USINAGE

CONSIDÉRANT les problèmes importants de recrutement d'élèves sur le territoire pour le DEP en techniques d'usinage;

CONSIDÉRANT qu'aucune cohorte n'a pu être démarrée depuis l'année scolaire 2011-2012;

CONSIDÉRANT les efforts importants mis au cours des dernières années afin de démarrer ce DEP;

CONSIDÉRANT l'importance des équipements utilisés dans le cadre de ce cours;

CONSIDÉRANT l'entente avec le Cégep de la Gaspésie et des Îles afin d'utiliser leurs locaux pour dispenser ce DEP;

CONSIDÉRANT les besoins d'espace du Cégep;

CONSIDÉRANT les perspectives peu encourageantes de recrutement pour le DEP en techniques d'usinage pour les prochaines années;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Aline Smith, et résolu,

CC-1802-074

CC-1802-074 d'autoriser la Commission scolaire des Chic-Chocs à entamer les démarches afin de liquider certains équipements du programme techniques d'usinage du Centre de formation de La Côte-de-Gaspé et d'autoriser, en vertu de notre Règlement relatif à la disposition des biens meubles, le Centre de services partagés du Québec à démarrer le processus de liquidation, et d'autoriser la directrice des Services éducatifs aux adultes et de la formation professionnelle, et au besoin, le directeur général, à signer tout document pertinent à la réalisation de cette vente.

13. SERVICES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, DES COMMUNICATIONS ET DE LA GESTION DOCUMENTAIRE

Aucun sujet relié à ce service.

Monsieur Serge Joncas quitte la rencontre.

14. INFORMATIONS

14.1 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Le président fait état de sa participation aux activités reliées à la fonction de la présidence pour la période du 24 janvier au 27 février 2018.

14.2 RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le rapport d'activités du directeur général est déposé. Par celui-ci, il fait état de sa participation aux activités reliées à la fonction de la direction générale pour la période du 24 janvier au 27 février 2018.

14.3 RAPPORT DE DÉLÉGATION, DE REPRÉSENTATION OU DE PARTICIPATION DES COMMISSAIRES

- Le commissaire, monsieur J. Antonio Blouin, fait état de sa participation à l'activité suivante :
 - Comité de vérification à Grande-Vallée.
- Le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, fait état de sa participation aux activités suivantes :
 - Focus groupe de la FCSQ – Gouvernance 2.0.
 - Lancement des journées de la persévérance scolaire à Sainte-Anne-des-Monts.
 - Tournoi scolaire de Volley-ball à Gaspé.
 - Table de coordination du Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie.

14.4 RAPPORT DES COMMISSAIRES-PARENTS

La présidente du comité de parents fait un résumé de la dernière rencontre :

- Nous avons revu la dernière version du calendrier scolaire.
- Nous avons discuté du document pour le PEVR.
- Nous avons continué nos discussions pour notre enjeu principal de cette année soit la participation et l'engagement des parents. Suite au colloque, qui se déroulera cette fin de semaine, nous aurons peut-être de la formation à offrir aux parents.

14.5 INFORMATIONS DES ÉTABLISSEMENTS

Le directeur général, monsieur Martin Savoie, présente aux commissaires le rapport des événements réalisés et à venir dans les établissements jusqu'au 27 mars 2018.

14.6 REDDITION DE COMPTES DES ADMINISTRATEURS

Dans le cadre du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs, le directeur général et les directeurs de service sont appelés à prendre un certain nombre de décisions. Les documents déposés témoignent des décisions prises au cours du mois de janvier 2018.

14.7 REDDITION DE COMPTES DES COMITÉS DE GOUVERNANCE

Différents comités se sont institués à la Commission scolaire des Chic-Chocs et doivent rendre compte de leurs actions au conseil des commissaires.

- Aucun procès-verbal ou compte-rendu n'est déposé.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC (10 MINUTES)

Pas de public présent, aucun droit de parole n'est accordé.

16. AUTRES AFFAIRES

Aucune autre affaire.

17. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Lettre du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport informant la Commission scolaire des Chic-Chocs qu'une aide financière extraordinaire pour la réalisation de travaux d'entretien est accordée pour l'année 2017-2018.
- Accusé réception de monsieur Stéphane Vachon du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en lien avec une lettre envoyée le 1^{er} février 2018.
- Accusé réception du DGEQ en lien avec l'envoi d'un extrait de résolution de la rencontre du conseil des commissaires de janvier 2018.
- Lettre du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale informant de l'acceptation du projet « Adéquation formation-compétences-emplois en tourisme et alimentation pour la région de la Gaspésie ».

18. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

- Pas de question, ni commentaire.

19. AJOUT

Aucun ajout

20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Louis Vigneau, et résolu,

CC-1802-075

CC-1802-075

que l'assemblée soit levée à 20 h 36.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL